



Procès-verbal - Séance du Conseil Communal de Bottens

17 juin 2024 à 19h00

Présidence : Mme Annelise Graber

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mai 2024.
2. Communications du bureau du Conseil Communal.
3. Communications de la Municipalité.
4. Assermentation de Madame Laura Oyon.
5. Préavis N° 2024-03 relatif au rapport de gestion 2023.
- *Commission de gestion*
6. Préavis N° 2024-04 relatif aux comptes de fonctionnement 2023.
- *Commission de gestion*
7. Préavis N° 2024-05 relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 64'400.-- pour la réalisation des zones 30 km/h dans le village.
- *Commission des finances*
- *Commission ad'hoc : M. Sébastien Bailly, M. Julien Ethenoz, Mme Emilie Schmalz*
8. Préavis N° 2024-06 relatif à la révision des statuts de l'Association de communes du SDIS du Haut-Talent.
- *Commission ad'hoc : M. Bertrand Clot, M. Samuel Longchamp, Mme Aurore Zürcher*
9. Elections statutaires.
10. Propositions individuelles et divers.

Madame la Présidente

Salut la Municipalité, Mme Audrey Kalbfuss, secrétaire municipale, Mme Isabelle Lavenex, boursière, la nouvelle secrétaire communale Mme Patricia Trebern, l'ancienne secrétaire communale Mme Christiane Panchaud, ainsi que le public.

Appel

Excusés : Nathalie Hélias, Aurore Zürcher, Bertrand Clot et François Allaz.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente déclare la séance ouverte et invoque la bénédiction divine sur nos travaux.

Ordre du jour

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mai 2024**Vote**

- Oui : 36
- Non : 0
- Abstentions : 4

40 **Le procès-verbal de la séance du 13 mai 2024 tel que présenté est accepté.**

2. Communications du bureau du Conseil Communal*Madame la Présidente*

Rend hommage à Monsieur Joseph Ecoffey, ancien conseiller communal, décédé le 15 mai 2024.

Rappelle qu'une séance organisée par la Commission du PECC, sous la conduite du bureau d'étude Wenker a eu lieu le 6 juin 2024 et relève la faible présence parmi les conseillers communaux.

3. Communications de la Municipalité*Monsieur le Syndic*

50 Annonce le départ de la secrétaire communale, Madame Christiane Panchaud, il la remercie pour son excellent travail et son excellente collaboration pendant plus de 30 ans.

Souhaite la bienvenue à la nouvelle secrétaire communale Madame Patricia Trebern.

Madame Patricia Riva

Fait une présentation imagée afin d'expliquer les conséquences des grandes pluies dans la STEP du village. Elle relève que le terrain est favorable aux inondations, que cela est entre autres dû à un séparatif qui n'est pas terminé, à des collecteurs en mauvais état et qu'il sera nécessaire de réparer cela à un moment donné. Le bassin pluvial est trop petit, ce qui provoque des débordements.

60 Informe qu'une campagne de sensibilisation a été mise en place pour le respect de la salle polyvalente et qu'un affichage de rue a été créé afin de rappeler certaines règles de base. Il servira également à communiquer certaines informations lors de manifestations ou annonces émanant des sociétés locales et annonce, que depuis le début de l'année, une simplification de la gestion de la salle polyvalente est opérationnelle. Elle ajoute qu'il a été également procédé à une refonte des contrats de location ainsi que de leur règlement et qu'un formulaire de location en ligne est désormais disponible.

Annonce que la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) a fait savoir que la ligne 440 disparaîtra en novembre et qu'une nouvelle ligne de car postal desservira le village. En effet, la ligne 670, qui existe déjà, sera prolongée pour permettre la correspondance avec la ligne 60. La configuration du véhicule fait qu'une solution devra être trouvée, afin qu'il puisse être manœuvré aisément.

70 Elle informe que les espaces verts et l'entretien de la déchetterie, n'incombent plus à Monsieur Henri Guignard. Suite à l'appel d'offres auprès d'entreprises de paysagistes, les tâches ont été assignées à Monsieur Rizan Ukaj, qui s'est chargé de réaménager le massif du Carro ainsi que les bacs à fleurs. L'intention est celle de favoriser les prairies fleuries, afin de maintenir un écosystème dans les espaces de verdure.

Monsieur Patrick Oyon

Informé que suite à la modification des horaires du car postal qui aura lieu en décembre 2024, les horaires de classe seront modifiés à la rentrée scolaire d'août 2024.

80 *Monsieur Christian Jaquier*

Fait savoir que la sortie annuelle des ainés a eu lieu le 13 juin dernier comportant 74 participants. Deux cars de clubs phares de la capitale avaient été affrétés pour l'occasion, celui du Lausanne Hockey Club et celui du Lausanne Sport. Le départ a eu lieu à 7h45 depuis le collège. Un café croissant a été offert à Châtel-Saint-Denis, suivi d'une visite de la Maison Cailler à Broc. Le repas de midi a été partagé au Buffet de la Gare de Château-d'Oex et le Col du Pillon a été emprunté pour le retour. La journée s'est bien déroulée et chacun a été très heureux d'y participer.

4. Assermentation de Madame Laura Oyon

Madame la Présidente

Procède à l'assermentation de Madame Laura Oyon.

90 **5. Préavis N° 2024-03 relatif au rapport de gestion 2023**

Madame Fabienne Trolliet

Lit la conclusion du rapport de la Commission de gestion.

Monsieur Jean-François Métraux

Demande si la provenance des fuites d'eau a été identifiée.

Monsieur Gérard Stettler

Répond que les recherches sont en cours.

Vote sur le préavis N° 2024-03

- Oui : 40
- Non : 0
- Abstentions : 0

100

Le Conseil communal de Bottens décide d'accepter le préavis 2024-03 tel que présenté.

6. Préavis N° 2024-04 relatif aux comptes de fonctionnement 2023

Madame Fabienne Trolliet

Lit la conclusion du rapport de la Commission de gestion.

Madame la Présidente

Rappelle que la discussion se portera en premier lieu sur les comptes de manière générale et ensuite les différents chapitres seront passés en revue. Elle se terminera par les bilans comparés 2022-2023, les comptes de fonctionnement par nature et les comptes d'investissement. Elle rappelle également que seuls les comptes sont soumis au vote.

110

Vote sur le préavis N° 2024-04

- Oui : 40
- Non : 0
- Abstentions : 0

Le Conseil communal de Bottens décide d'accepter le préavis 2024-04 tel que présenté.

7. Préavis N° 2024-05 relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 64'400.-- pour la réalisation des zones 30 km/h dans le village

120 *Monsieur Sébastien Bailly*

Lit la conclusion du rapport de la commission ad'hoc.

Monsieur David Bailly

Lit la conclusion du rapport de la Commission des finances.

Monsieur Michel Allaz

S'oppose au préavis car, selon lui, les principes fixés par la DGMR ne sont pas les mêmes pour toutes les communes. Selon lui, la sécurité ne sera pas améliorée sur le chemin de la Louye, emprunté par de nombreux enfants. La route de Froideville deviendra un boulevard, étant donné que les priorités de droite y seront supprimées, le projet exclut les axes principaux qui ne peuvent pas être pris en compte, selon les principes de la DGMR.

130 *Monsieur Christian Jaquier*

Explique que s'agissant des routes cantonales, en l'occurrence de l'axe Lausanne-Estavayer, la DGMR n'entre pas en matière quant à la réduction de la vitesse.

Monsieur Michel Allaz

Précise que ce n'est pas de cet axe là dont il s'agit, mais de ceux du chemin de la Louye et de la route de Froideville dont il faudrait réduire la vitesse selon lui.

Monsieur le Syndic

Est d'avis que la priorité de droite sur la route de Froideville sera toujours d'actualité. Il ne pense pas qu'il s'agisse de demi-mesures prises, que le maximum a été fait, le projet ayant été modifié par deux fois.

140 *Monsieur Christian Jaquier*

Confirme les dires de Monsieur le Syndic au sujet de la priorité de droite sur la route de Froideville.

Monsieur Sébastien Bailly

Trouverait dommage que l'on sacrifie le projet, sous prétexte que la DGMR n'entre pas en matière sur certains aspects. Probablement que certains points devront être revus, mais il serait regrettable d'y renoncer.

150 *Monsieur Christian Noverraz*
Informé qu'un jugement est attendu au niveau fédéral concernant la mise à 30km/h de certaines routes. Il se pourrait qu'à l'issue de cette décision, on circulera à nouveau à 50km/h sur un certain nombre de routes cantonales.

Monsieur Cédric Panchaud

Pense que le projet passerait haut la main auprès de la population de Bottens et que le préavis doit être accepté, quitte à le modifier si nécessaire.

Madame Fabienne Trolliet

Demande s'il serait possible d'installer des gendarmes couchés plutôt que de réduire la vitesse.

Monsieur Christian Jaquier

160 Répond que les gendarmes couchés créent des dommages aux machines agricoles, c'est la raison pour laquelle ils sont évités, tout autant que les grands bacs à fleurs qui peuvent être un danger.

Monsieur Hervé Pittet

Pense qu'il ne faudrait pas passer à côté de ce préavis et propose une modification du croquis s'agissant du panneau 50km/h se trouvant sur la route du Château, qui devrait être placé plus à l'ouest, selon lui.

Monsieur Christian Jaquier

Confirme que l'emplacement du panneau sera déplacé.

Vote sur le préavis N° 2024-05

- Oui : 33
- Non : 3
- Abstentions : 4

170 **Le Conseil communal de Bottens décide d'accepter le préavis 2024-05 tel que présenté.**

8. Préavis N° 2024-06 relatif à la révision des statuts de l'Association de communes du SDIS du Haut-Talent.

Monsieur Samuel Longchamp

Lit la conclusion du rapport de la commission ad'hoc.

Vote sur le préavis N° 2024-06

- Oui : 38
- Non : 0
- Abstentions : 2

180 **Le Conseil communal de Bottens décide d'accepter le préavis 2024-06 tel que présenté.**

9. Elections statutaires**Election du Président**

Monsieur Adrien Grisendi est élu tacitement par acclamation.

190

Election de la Vice-Présidente

Madame Annelise Graber est élue tacitement par acclamation.

Election des scrutateurs

Madame Charlotte Panchaud et Monsieur Cédric Panchaud sont élus tacitement par acclamation.

Election des suppléants

Monsieur Laurent Chapuis et Monsieur Fabien Panchaud sont élus tacitement par acclamation.

10. Propositions individuelles et divers

200

Madame Irène Lopez Velazquez

Propose la création d'un fitness extérieur, situé sur la place de jeu et remet des documents à ce propos.

Monsieur Lucien Ecoffey

Remercie, ainsi qu'au nom de sa famille, des témoignages de sympathie suite au décès de son papa.

Monsieur le Syndic

Annonce que, pour des raisons écologiques et pour le bien-être des animaux, la Municipalité a décidé, cette année, de ne pas organiser de feux d'artifices à l'occasion de la fête nationale du 1er août. Le feu de joie aura lieu et la population pourra tirer ses propres feux. La manifestation sera organisée par la Jeunesse de Bottens.

Monsieur Jean-François Métral

210

Se réfère à l'ancien secrétaire municipal, qui avait fait l'objet d'une plainte pénale et demande si une suite a été donnée à ce propos.

Monsieur le Syndic

Informé que l'instruction est toujours en cours et que les informations seront données dès qu'elles seront parvenues à la Municipalité.

Monsieur Adrien Grisendi

Demande si une mesure sera prise quant aux sacs poubelle déposés à côté de la croqueuse.

220

Monsieur Gérard Stettler

Répond qu'une caméra avait été installée en mesure de dissuasion, mais il explique qu'il n'est pas évident de poursuivre quelqu'un sur des images, qu'il s'agit d'un tout petit nombre de personnes qui agit de la sorte et que petit à petit il devrait être possible de les interroger et de les sanctionner.

Monsieur Lucien Ecoffey

Dit avoir observé qu'autour de l'église le gazon n'est pas tondu dans son ensemble, alors qu'il s'agit d'un lieu de cérémonies. Il pense que cela mériterait d'être esthétiquement amélioré.

Madame Patricia Riva

Fait savoir, au sujet de la remarque de M. Lucien Ecoffey, que la période est un peu difficile, entre autres suite au départ du 2^{ème} employé communal, mais que cette observation sera prise en considération.

230 *Monsieur Adrien Grisendi*

Demande si aux endroits où l'herbe déborde sur la route, l'entretien doit être fait par les propriétaires des parcelles agricoles ou est-ce à la commune de s'en charger.

Madame Patricia Riva

Le règlement communal spécifie que c'est au paysan d'entretenir le bord du champ dont il est propriétaire, ainsi que les grilles d'écoulement le long de celui-ci. L'année passée un courrier a été envoyé à ce sujet.

Monsieur Michel Allaz

Propose que l'on taille les arbres devant l'église.

Monsieur Christian Noverraz

240 Revient sur son intervention au sujet du jugement attendu concernant la réduction de la vitesse sur les routes et précise qu'il s'agit d'une motion déposée par un conseiller national, acceptée par les Chambres fédérales, le sujet a été envoyé au Conseil fédéral.

Monsieur Frédéric Riva

Fait remarquer que le parcours santé de Bottens n'est plus en bon état.

Monsieur Gérard Stettler

Confirme qu'il y aurait, en effet, quelque chose à entreprendre.

Madame la Présidente

Fait part des prochaines manifestations du village :

250 1^{er} août 2024 : Fête nationale organisée par la Jeunesse de Bottens
6-7 septembre 2024 : Fête de la patate
22 septembre 2024 : Votation populaire
7 octobre 2024 : Prochaine séance du Conseil communal

Communique le menu du repas annuel prévu au restaurant L'Epicentre et souhaite un bel été à chacun.

La séance est levée à 20h09.

Procès-verbal approuvé par le Conseil le 9 décembre 2024.

260 Au nom du bureau du Conseil communal

La Présidente

P.O.
Annelise Gruber
Adrien Grisendi

La secrétaire

Cinzia Ferro

